

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale • 20^{ème} année • N°4800 • Lundi 21 décembre 2020 • 6 Joumada I 1442

Edito

Par Saâd Benmansour

La fin d'un mythe

La dernière enquête que vient de dévoiler le HCP sur la migration apporte des éléments factuels et d'analyse irréfutables sur la question migratoire au Maroc. Certains expliquent et confirment des tendances observées depuis longtemps et connues. C'est le cas de la question des transferts. L'écrasante majorité des MRE sondés par l'enquête a déclaré avoir envoyé de l'argent durant les 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. Et il faut croire que la tendance ne s'est pas ressentie de la crise Covid. Les récents indicateurs de l'Office des changes montrent que même en 2020 et malgré toutes les difficultés économiques en Europe, là où réside la majorité de la diaspora marocaine, les MRE ont transféré encore plus que l'année dernière. Presque 56 milliards DH à fin octobre contre 55 milliards un an auparavant alors que dans le monde entier le volume global des transferts des migrants devrait baisser d'au moins 7% cette année. D'autres éléments mis en exergue par l'enquête du HCP viennent tordre le cou à de fausses idées et croyances répandues. Ainsi, à peine 23% des personnes qui n'ont jamais émigré déclarent avoir l'intention de le faire dans les années qui viennent. Et pour plus de 80% d'entre elles, il s'agit plus d'un souhait exprimé que d'un réel projet. Voilà qui met fin une bonne fois pour toutes au mythe des grandes vagues de départs et de l'idée courante depuis quelque temps d'un large engouement pour l'émigration.

LE MINISTÈRE, BAM, L'AMMC, L'OFFICE DES CHANGES ET LE FEC PASSENT EN PREMIER

La communauté financière auditionnée au Parlement

Voir pages 6-7

Baisse de la pauvreté, accès aux services de base, redressement des filières

Le développement des oasis et de l'arganier en marche

Voir page 3

Elle vient de publier son rapport d'activité 2020

MCA-Morocco évalue l'avancement du Compact II

Voir page 10

Entrepreneuriat des jeunes agriculteurs

Le Crédit Agricole et la Comader joignent leurs efforts



Voir page 4

CHAQUE LUNDI SUPPLÉMENT ÉCONOMIE



Pages 11 à 17

DÉSIR D'ÉMIGRER, MARIAGE MIXTE, TRANSFERT D'ARGENT...

Les migrants marocains sous la loupe du HCP

Voir page 8

Reconnaissance des Etats-Unis de la marocanité du Sahara

RNI : Une décision qui incite au courage politique



Voir page 9

Son Prix a coïncidé avec la mort du journaliste vedette



El Ghomari/El Allali : Une relation de 16 ans couronnée par un hommage posthume

Voir page 20

Fruit d'une convention multipartite

70 MDH pour le tourisme naturel et rural à Guelmim

Voir page 3

Point de vue Par Ahmed Ghayet



Tous ensemble, nous sommes le Maroc !

Voir page 22

PROTÉGEZ VOS ENFANTS SUR INTERNET AVEC LE CONTRÔLE PARENTAL



Offre réservée aux clients particuliers Mobile. Reconstitution automatique du service.

1 mois gratuit pour toute nouvelle souscription.



Kaspersky
Safe Kids

**1 mois
offert**



Gestion du
temps d'écran
de vos enfants



Contrôle du
temps d'usage
des réseaux
sociaux



Blocage des
contenus
inappropriés



Géolocalisation
des appareils
de vos enfants

www.iam.ma

Baisse de la pauvreté, accès aux services de base, redressement des filières

Le développement des oasis et de l'arganier en marche

Les indicateurs des zones des oasis et de l'arganier sont en amélioration. C'est ce qui ressort des réunions du Comité d'orientation stratégique et du conseil d'administration de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) présidées par Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Le bilan établi fait ressortir un taux de pauvreté en baisse de 6,6 points dans ces zones passant de 13,4% à 6,8% entre 2007 et 2019. De même, les investissements publics ont atteint les 93,4 milliards DH contre 92,5 milliards DH prévus à l'horizon 2020. Le produit intérieur brut s'est élevé à 129 milliards DH en 2018 contre 84 MMDH

en 2009. Aussi, 92.624 emplois dans la zone d'action de l'Agence ont été créés sur la période 2012-2019. Parmi les constats établis, on note également l'amélioration de l'accès aux services de base pendant ladite période. Le taux d'électrification rurale a atteint les 99% et celui de l'accès à l'eau potable les 94%. Le taux de désenclavement en milieu rural a grimpé à 83% contre 70% auparavant. S'agissant du volume des ressources en eau, il atteindra près de 1.445 millions de mètres cubes, et ce après la réalisation des projets en cours (barrage de Kadoussa et barrage d'Agdez). Ces réunions ont, en outre, permis de tracer l'évolution de la filière de l'arganier et celle du palmier dattier. S'agissant de la phoeniculture, le programme lancé en



2010 portant sur la plantation de 3,06 millions de plants a été réalisé en entier. Aussi, la production des dattes a été multipliée par 2,3 avec une campagne record de 149.000 tonnes en 2020. S'agissant de l'arganier, des résultats significatifs ont été atteints en termes de mobilisation des superficies et leur réhabilitation sur 146.000 hectares avec une moyenne de 20.000 hectares par an. A cet effet, les exportations d'huile d'argane sont passées de 400 tonnes en 2010 à 1.348 tonnes en 2019. Notons que les investissements privés dans la filière ont atteint en 2019 près de 48

millions de dirhams contre environ 31,5 millions de dirhams en 2013. S'agissant de l'état d'avancement de la mise en œuvre des conventions signées en octobre 2013, plus de 1,1 milliard DH ont été mobilisés à cet effet dont plus de 940 MDH financés dans le cadre du Fonds de développement rural et des zones de montagne. Ces conventions ont permis la réalisation de plus de 356 projets au niveau de 126 communes rurales en vue de l'amélioration de l'attractivité de zones ciblées, du renforcement de leur compétitivité ainsi que de la préservation de leur environnement.

Actif net des OPCVM : L'ASFIM note une stagnation au mois de novembre

L'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM) revient sur le comportement des OPCVM au titre de l'année 2020. L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs

a été caractérisé par une décolle nette de 255 millions de dirhams qui a concerné principalement les obligations moyen et long termes (OPCVM OMLT). Les OPCVM actions ont posté la meilleure performance mensuelle avec +3,31% et les OPCVM OMLT la plus faible performance avec -0,38%. Concernant les performances annuelles, les OPCVM OMLT ont enregistré la meilleure performance avec +3,16%, tandis que les OPCVM Actions ont eu la plus basse performance avec -7,13%, note l'ASFIM, ajoutant que le nombre d'OPCVM en activité à fin octobre 2020 est passé de 492 à 494 avec la création de deux fonds par Sogécapital Gestion.



mobilières (OPCVM) a connu une stagnation à fin novembre 2020, s'établissant à 500,64 milliards de dirhams, contre 500,65 milliards de dirhams un mois auparavant. Se référant à la lettre mensuelle d'information de l'ASFIM, le mois de novembre

mobilières (OPCVM) a connu une stagnation à fin novembre 2020, s'établissant à 500,64 milliards de dirhams, contre 500,65 milliards de dirhams un mois auparavant. Se référant à la lettre mensuelle d'information de l'ASFIM, le mois de novembre

Fruit d'une convention multipartite

70 MDH pour le tourisme naturel et rural à Guelmim

Développer le tourisme naturel et rural dans la commune d'Abayno (région de Guelmim) est l'objet d'une convention portant sur un montant global de 70 millions de dirhams. Ce cadre de partenariat lie le Conseil régional Guelmim Oued-Noun, le ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, la wilaya de la Région, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume, l'Agence du bassin hydraulique (ABH) de Drâa-Oued Noun, en plus de la collectivité territoriale Abaynou. L'engagement étant d'aménager deux stations thermales dans cette commune et réaliser un hôtel, un café, un espace de repos, des espaces extérieurs et un parking. Dans le cadre de cet accord, le Conseil régional contribuera



à ces projets pour un montant de 40 millions de dirhams, tandis que l'apport du ministère du tourisme s'élèvera à 15 millions de dirhams et celui de l'Agence pour le développement économique et social et le développement des provinces du Sud à 15 millions de dirhams. La convention s'inscrit dans le cadre du programme de développement intégré de la région de Guelmim-Oued Noun, signé devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Dakhla. Plus tôt dans la journée, Nadia Fettah Alaoui, ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, avait effectué une visite de terrain dans plusieurs sites touristiques, notamment à Abayno et la Plage blanche (province de Guelmim), ainsi que dans les plages de Legzira et d'Imim Turgaet, et la corniche de Sidi Ifni.

Aujourd'hui
LE MAROC

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction :
Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission
Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint
Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction
Khalid Bidari

Grand reporter
Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrouk
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe
Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction
Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Noureddine Azmaou
Rachid Ouheddou

Digital Unit

Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement
Hassania Tazi

Chefs de publicité
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats
Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement
Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapress Tirage : 12.000
Edité par ALM Publishing (Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance
Khalid Bazid

Autres publications du groupe
La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05-
DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000
ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Annonces financières
arrêté du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca

Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Entrepreneuriat des jeunes agriculteurs

Le Crédit Agricole et la Comader joignent leurs efforts

Le Crédit Agricole du Maroc a organisé le 15 décembre 2020 un webinaire autour de la thématique de l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine agricole et le milieu rural. Cette rencontre virtuelle tenue sous la présidence de Tariq Sijilmassi, président du directoire du Crédit Agricole du Maroc, et Mohamed Ammouri, président de la Comader, a réuni la Comader, des représentants du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et le directeur général de l'Agence pour le développement agricole (ADA) ainsi que l'ensemble des présidents des fédérations interprofessionnelles de l'agriculture (FIVIAR, INTERPROBERRIES MAROC, FNIS, FISA, FIMASUCRE, INTERPROLIVE, MAROC LAIT, MAROC-CITRUS, FIAC, FOLEA, FEDAM, FIFEL, FIFARGANE, FIMAROSE, FIMASAFRAN, FIMADATTES, FIMAP, FNIR, FIMABIO). Les participants ont débattu des moyens à mettre conjointement en œuvre pour apporter une contribution significative à la question de l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole, la



promotion de l'entrepreneuriat dans le monde rural et la création d'emplois et ce en vue de participer au développement d'un environnement incitatif propice à l'émergence d'une classe moyenne agricole et rurale. Ce webinaire a aussi été l'occasion de revenir sur les grandes lignes de la nouvelle stratégie Génération Green 2020-2030, notamment son volet relatif à l'élément humain et à la classe moyenne rurale et de présenter le dispositif du CAM au profit des jeunes porteurs de projets dans le milieu rural et son offre d'accompagne-

ment de Génération Green à destination de cette cible. Plusieurs corollaires au sujet, de nature à encourager l'entrepreneuriat des jeunes, ont été mis en exergue, notamment la problématique de la transmission intergénérationnelle des exploitations agricoles, le développement des entreprises de services à l'agriculture tant au niveau de l'amont que de l'aval et l'utilisation du digital pour servir au mieux le secteur agricole via les e-services et le e-learning. Les intervenants ont loué les efforts continus du CAM pour la promotion et

l'encouragement non seulement des jeunes mais aussi de la femme rurale à travers particulièrement l'accompagnement des coopératives marocaines. Ils ont souligné la nécessité pour les interprofessions de jouer pleinement leur rôle dans l'accompagnement des jeunes et leur intégration dans les chaînes de valeur des différentes filières à travers, entre autres, la mise en œuvre de programmes de mentoring et ce pour faciliter le déploiement opérationnel des dispositifs d'accompagnement du MAPMDREF et du CAM.

Dans ce contexte l'accent a également été mis sur l'opération de melkisation des terres collectives qui ouvrira un champ potentiel énorme pour les jeunes. Ils se sont également accordés à dire qu'il fallait établir des cartographies régionales détaillées et des listes des métiers porteurs et secteurs les plus opportuns par région afin d'orienter les jeunes vers des investissements viables et pérennes tout en œuvrant pour le développement d'un climat d'affaires propice, notamment au niveau de la commercialisation. Plusieurs idées novatrices ont également été proposées telles que la création d'oasis pilotes alliant cultures de dattes et produits bio au tourisme rural. Les participants ont insisté sur la priorité qui doit être donnée à la production nationale. Ils ont mis en garde contre les importations subventionnées, qui viennent détruire de la valeur au niveau des filières agricoles marocaines. Ils ont ainsi préconisé une politique sélective permettant d'assurer la sécurité alimentaire, qui n'est pas synonyme d'autosuffisance de la production.

Tanger Med : Avortement de deux tentatives de trafic de 745 kg de chira



Les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane exerçant au port Tanger Med ont mis en échec, samedi, deux tentatives séparées de trafic d'un total de 745 kg de chira à bord d'un camion et d'une voiture utilitaire de transport international immatriculés au Maroc. Selon la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), les opé-

rations de contrôle et de fouille d'une voiture utilitaire, qui s'apprêtait à embarquer pour la France, ont permis de saisir 650 kg de chira soigneusement dissimulés dans une cargaison de sucre. Des opérations similaires menées sur un camion de transport international de marchandise ont permis de mettre la main sur 95 kg de la même drogue, cachés dans une cargaison de produits agricoles. La DGSN ajoute que, suite aux recherches et investigations, la police a interpellé les conducteurs des deux véhicules, tous deux Marocains âgés respectivement de 33 et 40 ans. Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'identifier les personnes impliquées dans cette affaire et de déterminer les éventuelles ramifications nationales et internationales de cette activité criminelle.

Invité de marque du JT «InfoSoir» Gims exalte sa passion pour le Royaume

Il ne rate jamais l'occasion d'exprimer son amour pour le Maroc. Invité de marque du JT «InfoSoir» de 2M, le 18 décembre, à l'occasion de la sortie de son nouvel album «Le Fléau», la star Gims n'hésite pas à qualifier le Royaume de son deuxième pays. Selon la chaîne, chaque sortie publique est pour la star, résidant à Marrakech, une occasion pour le clamer haut et fort. Avec grande humilité, Gims s'est confié sur son premier plateau télévisé au Maroc sur ce lien fort : «Je n'ai pas les mots. L'amour se passe d'arguments... J'ai rencontré

tellement de personnes magnifiques au Maroc. Je pense à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son travail extraordinaire dans cette période de crise sanitaire. Il préserve son pays et son peuple. C'est pour ces raisons qu'il est autant aimé. J'en profite pour le remercier. C'est une personne formidable... j'ai eu la chance de le rencontrer». L'artiste n'a également pas caché sa grande admiration au sujet des Hautes instructions du Souverain pour la généralisation de la gratuité du vaccin. Le tout en soutenant la marocanité du Sahara.



PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقيا

afriquia.ma



Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.



Le ministère, BAM, l'AMMC, l'Office des changes et le FEC passent en premier

La communauté financière auditionnée au Parlement

M. Benchaâboun devra notamment faire le point sur les dispositifs publics mis en place avant et après le déclenchement de la pandémie pour faciliter l'accès des entreprises notamment aux instruments de financement.

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Un véritable bal des patrons des institutions financières au Parlement. Les députés accélèrent la cadence de leur mission sur les établissements bancaires et institutions assimilés. La commission parlementaire créée reçoit ce mardi le ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration. Pour avoir été lui-même dirigeant d'une grande banque à capitaux publics avant sa nomination, Mohamed Benchaâboun connaît bien le secteur et devra planter le

décor avec les députés de la première Chambre. Le responsable gouvernemental devra notamment faire le point sur les dispositifs publics mis en place avant et après le déclenchement de la pandémie pour faciliter l'accès des entreprises notamment aux instruments de financement. Mais la séance la plus attendue sera sans nul doute celle du mercredi avec un invité de marque. Le wali de Bank Al-Maghrib sera chez les parlementaires pour la deuxième fois en moins d'un mois.

Abdelatif Jouahri avait annoncé la couleur au cours de son dernier passage affirmant qu'il était prêt pour la réunion de la commission parlementaire des finances avec les représentants du secteur bancaire. Les répercussions de la crise sanitaire mais également et surtout le transfert des mesures prises par BAM en faveur des banques en matière de financement, au secteur économique et aux entreprises, seront au centre des discussions. Mais ce n'est pas tout. D'autres patrons d'institutions financières publiques défilent les jeudi et vendredi prochains. C'est le cas notamment de l'AMMC, l'Office des changes et le Fonds d'équipement communal. Les réunions devraient se poursuivre la semaine prochaine avec d'autres patrons d'organismes financiers. Il faut préciser que la décision de former une mission d'information sur le secteur bancaire remonte avant la crise. En janvier dernier, la commission des finances de la Chambre des représentants avait décidé de mettre en place une mission d'information sur le secteur bancaire. Les députés veulent à travers cette mission procéder à des visites de terrain auprès de la tutelle, à savoir le ministère de l'économie, finances et de la réforme de l'administration en plus de Bank Al-Maghrib (BAM) sans oublier la Trésorerie générale du Royaume (TGR). D'autres organismes figurent dans la liste des visites des parlementaires, notamment le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), la Caisse centrale de garantie (CCG) ainsi que les différents établissements bancaires. C'est en mars

dernier que ladite commission a ainsi tenu sa première rencontre pour fixer les priorités et déterminer les données et rapports qui seront épluchés tout au long de la mission d'information. Reste à savoir si les réunions seront publiques. Certes, l'organisation des réunions des commissions d'enquête et des missions d'informations obéit à une réglementation différente mais les parties concernées peuvent toujours jouer la carte de la transparence pour permettre à l'opinion publique de suivre le débat parlementaire sur un sujet aussi important que celui des banques et des taux d'intérêt.



Les répercussions de la crise sanitaire mais également et surtout le transfert des mesures prises par BAM en faveur des banques en matière de financement, au secteur économique et aux entreprises, seront au centre des discussions.

Économie réelle

Selon le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, la banque centrale a répondu, jusqu'à présent, à l'intégralité des demandes de financement formulées par les banques commerciales. Abdellatif Jouahri, qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu en mode visioconférence à l'issue de la 4ème session du Conseil de Bank Al-Maghrib de l'année,

a mis l'accent sur l'importance de consolider la solvabilité des banques et leur capacité d'octroi de crédits, tout en insistant sur la nécessité de transmettre la politique monétaire via les banques aux opérateurs économiques. C'est dans ce sens qu'il a relevé que cette transmission portant sur le niveau des taux débiteurs par les banques constitue un des

critères "que nous allons pondérer de façon importante" pour les demandes de financement de ces dernières auprès de la banque centrale. Et d'ajouter que l'économie réelle doit profiter et bénéficier de façon sensible de la baisse historique et importante du taux directeur à 1,5%, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie.



Tâter le terrain

Les banques et le Parlement avec ses deux Chambres (représentants et conseillers) ont déjà eu l'occasion de discuter juste après l'annonce de la mission d'information parlementaire. Les deux parties ont ainsi organisé en janvier dernier, à Rabat, un grand séminaire consacré à la question du financement de l'économie nationale. Parmi les personnalités présentes à la manifestation, il y avait Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, Hakim Benchamach, président de la Chambre des conseillers, ainsi que Mohamed Benchaâboun, ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration. Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib (BAM), et Othmane Benjelloun, président du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM). Chacune de ces personnalités s'est prononcée sur le sujet phare du jour, le financement de l'économie. Le séminaire a duré toute la journée et des sources au sein de l'institution parlementaire avaient affirmé que les responsables comptent sur l'événement et le débat qui va en découler «pour sortir avec des recommandations applicables sur le terrain dans les meilleurs délais».

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Désir d'émigrer, mariage mixte, transfert d'argent...

Les migrants marocains sous la loupe du HCP

L.O

Au cours de ces dernières années, la migration marocaine vers l'étranger a connu des évolutions importantes. Pour en décrypter les principales tendances, le Haut-Commissariat au Plan a dévoilé lors d'un webinaire organisé le 18 décembre 2020 les résultats de l'Enquête nationale sur la migration internationale réalisée en 2018-2019. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du programme de coopération Medstat, mis en œuvre dans les pays du sud de la Méditerranée. Cette enquête de grande envergure s'est déroulée du mois d'août 2018 au mois de janvier 2019 repose sur un échantillon de taille globale de 15.076 ménages qui comporte 4.072 ménages ayant au moins un migrant de retour, 8.144 ménages ayant au moins un migrant actuel et 2.860 ménages ayant au moins une personne non migrante. Voici ce qu'il faut en retenir.

Intention de quitter le Maroc : les jeunes et les chômeurs en tête de liste

L'enquête révèle que près du quart de la population ont exprimé leur intention d'émigrer (23,3%). Cette proportion ne varie pas selon le type de ménage migrant/non migrant (23,8% contre 23,3%). L'intention d'émigrer est plus élevée chez les ruraux avec 26,5% contre 21,6% pour les citadins. Ainsi, la part des hommes ruraux ayant fait part de leur souhait de partir est de 32,5% contre 26% pour les hommes citadins.

Les réalisateurs de cette enquête ont observé que la propension à émigrer varie entre les hommes (28,6%) et les femmes (17,7%). Il en ressort également que le souhait de partir baisse avec l'âge. Il est de 40,3% chez les jeunes (15 et 29) à 10,3% pour les personnes âgées entre 45 et 59 ans. Par ailleurs, il s'avère que le mariage est un facteur qui réduit le risque de migration. Dans ce sens, 12,7% de personnes mariées sont intéressées par une migration alors que ce taux atteint 40,4% parmi les célibataires, 34,7% parmi les divorcés. Le niveau d'instruction a un effet significatif sur les intentions de migration : 25% pour les niveaux secondaire et supérieur contre 12,5% pour les sans niveau. La situation du chômage y est pour beaucoup dans l'intention de migrer : très élevées chez les personnes au chômage avec 50,9% que ceux disposant d'un emploi 21,9%. Par destination, l'Europe fait l'unanimité chez



81,8% des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête. On constatera que la France, l'Espagne et l'Italie sont les principaux pays d'im-

Le montant annuel de transferts d'argent s'élève à 47.500 DH

A en croire le HCP, le montant annuel moyen d'argent envoyé par les migrants actuels atteint 47.500 DH. Ce qui représente une moyenne mensuelle de transfert d'argent de près de 4.000 DH. Les migrants actuels d'Amérique du Nord arrivent en premier (74.800 DH, par an), suivis de ceux des anciens pays européens d'immigration (65.200 DH), les pays arabes (61.500 DH) et les nouveaux pays européens d'immigration (36.400 DH). «La moitié des migrants actuels ayant effectué des transferts au Maroc au cours des 12 mois précédant l'enquête ont envoyé une somme annuelle inférieure ou égale à 10.200 DH. La valeur médiane atteint son plus haut niveau pour les migrants actuels installés dans les pays d'Amérique du Nord (14.000 DH) et le plus bas dans les nouveaux pays européens d'immigration (10.000 DH)», précise la même source.

migration, suivies des pays d'Amérique du Nord (9,2%). Du côté des migrants actuels, on notera que trois régions concentrent la moitié des ménages avec des migrants actuels (Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et Rabat-Salé-Kénitra).

Profil des migrants

68,3% des migrants actuels sont des hommes contre 31,7% de femmes. L'enquête fait ressortir que 27% des migrants sont âgés de 15 à 29 ans. Sur cette tranche d'âge, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (32,8% contre 24,4%). Les réalisateurs de cette enquête se sont également intéressés au mariage mixte relevant que 18,9% des migrants actuels ont des conjoints non marocains, les femmes (27,1%), beaucoup plus que les hommes (14,9%). En se référant à l'âge, la plus grande proportion de mariages mixtes a été remarquée parmi les plus jeunes, les 15-29 ans (24,8%), alors que le taux le plus faible a été observé chez les 60 ans et plus (9,1%).

La mixité du mariage progresse selon le niveau d'éducation (7% pour les migrants actuels qui ont le niveau du primaire, 22,6% pour le secondaire, 31,4% pour la formation professionnelle et 36% pour le supérieur). Pour ce qui est des binationaux, 71,9% de migrants ont uniquement la nationalité marocaine et 27,4% ont acquis

une autre nationalité, les femmes plus que les hommes, respectivement 33,3% et 24,6%. Sur le plan du niveau d'enseignement, ladite enquête fait remarquer que le niveau d'éducation des migrants actuels est supérieur à la moyenne de la population du Maroc. Ainsi, 33,5% d'entre eux ont atteint le niveau d'enseignement supérieur et 24,4% l'ont terminé. De même, la part de ceux ayant le niveau secondaire qualifiant est de 17,4%, le niveau collégial 16,3% et le niveau primaire 16,9%. Pour ce qui est des migrants actuels n'ayant aucun niveau d'éducation ils représentent 10,2%.

Transfert d'argent : Les parents premiers bénéficiaires

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, plus de huit migrants actuels sur dix (83,4%) ont dit avoir transféré de l'argent vers le Maroc (83,8% des hommes et 81,5% des femmes). En termes de fréquence des envois, les migrants actuels des pays arabes transfèrent dans les proportions les plus élevées (86,8%), suivis de ceux des anciens pays européens d'immigration (85,3%) et des nouveaux pays européens d'immigration (82,2%), et enfin ceux d'Amérique du Nord (80,8%). Globalement, les bénéficiaires sont en premier les parents (69,9%), la mère (38,1%) et le père (31,8%), suivis du conjoint (17,5%), les enfants (3,3%) et d'autres personnes au Maroc (9,3%).

Reconnaissance des Etats-Unis de la marocanité du Sahara

RNI : Une décision qui incite au courage politique

La récente reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara aura un impact positif sur le développement dans toute la région.

Une approche que le bureau politique du Rassemblement national des indépendants (RNI) a défendue lors du meeting tenu jeudi 17 décembre à Dakhla devant une forte présence populaire. Au cours de cette rencontre, les membres du bureau politique du RNI ont fait part de l'attachement du parti et de sa fierté à l'égard de la sagesse et de la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la gestion du dossier du Sahara marocain qui ont abouti à la réalisation de ce triomphe diplomatique.

Les membres du parti n'ont pas manqué de rappeler que les Etats-Unis ont fait part de leur intention de porter appui au développement social et économique du Maroc, ce qui permettra au Maroc et à toute la région de réaliser des avancées importantes.



A travers ses membres, le bureau politique du RNI a expliqué dans le même sens que la reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara est un message à toutes les parties concernées pour avoir le courage poli-

tique et faire de même. Il s'agit aussi d'un message adressé à l'Algérie qui devrait regarder plus vers un avenir plus favorable à la construction du Maghreb Arabe.

Par ailleurs, les membres du parti de la colombe ont

souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait clairement exprimé sa volonté de continuer à soutenir les droits du peuple palestinien. Notons que ce meeting a connu la participation des membres du bureau politique du RNI : Mohamed

Aujjar, Rachid Talbi Alami, Mustapha Baitas, ainsi que Mohamed Lamine Hormatallah, coordinateur régional du parti de la colombe dans la région de Dakhla Oued Dahab et des coordinateurs du parti dans les provinces du Sud.



Elle vient de publier son rapport d'activité 2020

MCA-Morocco évalue l'avancement du Compact II

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) a publié son rapport d'activité 2020. La troisième année du Compact II a été particulièrement riche en termes de réalisations bien que son quatrième trimestre qui a coïncidé avec la pandémie de Covid-19 ait occasionné la suspension de l'exécution de plusieurs activités sur le terrain. S'agissant des principales réalisations au titre de la troisième année du Compact II, il y a lieu de relever que le développement du modèle «Lycée Attahadi», principale composante de l'activité «Education secondaire» s'est poursuivi au cours de l'année scolaire 2019-2020 avec l'acquisition du matériel informatique destiné aux 90 établissements scolaires. Le matériel acquis, d'une valeur globale de près de 4 millions de dollars, permettra d'équiper les salles multimédia, les salles de cours et les blocs administratifs des établissements scolaires. Initiée officiellement dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au lycée collégial Abou-Bakr Razi à Tétouan en février 2020, l'opération de fourniture, d'installation, de configuration et de mise en service de ces équipements informatiques vise à renforcer les moyens des établissements scolaires en vue de rehausser leur efficacité et leur performance et d'améliorer les apprentissages et les résultats scolaires des élèves. Cette opération a été étendue aux régions de Fès-Meknès et Marrakech-Safi. Concernant la réhabilitation des infrastructures scolaires, des travaux de réhabilitation des infrastructures ont été initiés le 1er août 2019 au niveau de 18 établissements scolaires dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma moyennant un budget estimatif de 400.000 dollars par établissement. En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, ces travaux ont été interrompus depuis le 20 mars 2020 et n'ont pu reprendre que vers la mi-juin 2020. L'Agence fait savoir dans son rapport que



la cadence et l'étendue de ces travaux devraient se renforcer avec le lancement imminent de la réhabilitation des infrastructures de 15 autres établissements au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, la finalisation des diagnostics techniques relatifs à la mise à niveau des infrastructures de 56 établissements scolaires dans les régions Fès-Meknès et Marrakech-Safi. Par ailleurs, la troisième année du Compact II a été particulièrement fructueuse pour le volet «formation professionnelle», dont les réalisations phares ont concerné aussi bien l'activation du Fonds «Charaka» que l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle. Sur volet de la formation professionnelle, des projets, totalisant un montant de 813,4 millions DH, portent sur la création de 9 nouveaux établissements de formation professionnelle (EFP) et la reconversion de 6 EFP existants. Ces centres couvrent les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie, du tourisme, de l'industrie, de l'artisanat, du BTP, du transport, de la logistique et de la santé. Ils accueilleront et assureront la formation de près de 9.000 stagiaires annuellement. Ces établissements sont localisés au niveau de six régions du Royaume, à savoir Casa-Settat

(5 projets), Fès-Meknès (4), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (3), l'Oriental (1), Béni Mellal-Khénifra (1), Drâa-Tafilalet (1). Doté de près de 100 millions de dollars dont une contribution du gouvernement marocain d'une valeur de 30 millions de dollars, le Fonds «Charaka» contribue à la mise en place d'une offre de formation professionnelle tirée par la demande du secteur privé et adoptant des modèles de gouvernance basés sur le partenariat public-privé (PPP).

Foncier industriel et rural

L'activité «Foncier industriel» a été réalisée, durant la 3ème année du Compact II, des progrès notables au niveau de la mise en œuvre de ses composantes. Ainsi au volet de la composante «Sites pilotes», la 3ème année du Compact II s'est particulièrement distinguée par le lancement par l'Agence de l'appel à partenariat pour l'aménagement, le développement et la gestion de trois parcs industriels situés dans la région Casablanca-Settat, selon un nouveau modèle tiré par la demande et privilégiant le partenariat public privé. Ouvert du 13 avril jusqu'au 17 septembre 2020, cet appel à partenariat porte sur la revitalisation et l'extension de deux zones industrielles à Bouznika

et Had Soualem et le développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhayta, qui s'étendent ensemble sur une superficie globale de 140 ha. Ces trois sites visent à contribuer à l'accroissement des investissements privés (500 entreprises industrielles pour un investissement total prévisionnel de 486 millions de dollars) et à la création d'emplois (27.000 opportunités d'emplois). A noter que l'Agence a finalisé les études techniques portant sur les infrastructures hors-sites et in-sites, ainsi que les études environnementales et sociales des trois sites selon les normes de la Société Financière Internationale (Groupe de la Banque mondiale). Dans le cadre de la composante «Fonzid» (Fonds des zones industrielles durables), les 9 projets directement éligibles au financement devraient générer près de 16.400 emplois et permettre le développement d'une offre de lots industriels à la vente ou à la location aux entreprises de 105 ha, comprenant 70 bâtiments industriels en location pour une surface plancher totale de 58.109 m². Au volet de l'assistance technique assurée par le Centre d'expertise pour le développement du foncier industriel (CEDFI), l'Agence MCA-Morocco a appuyé le ministère de l'indus-

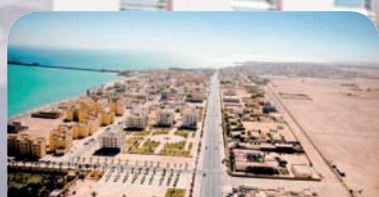
trie, dans la mise en place d'un nouveau cadre juridique spécifique aux espaces d'accueil industriels, à travers l'élaboration du projet de loi relatif aux zones industrielles et du texte réglementaire d'application de ce projet de loi. Dans le cadre du projet «foncier rural», il y a lieu de mentionner l'achèvement des travaux d'enquête de terrain sur 36.000 ha de terres collectives concernées par l'opération de melkisation dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz, dont 15.000 ha ont connu le démarrage de l'opération de lotissement et le lancement en cours de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à l'opération de melkisation prévues dans les accords de partenariat avec l'Office national du conseil agricole (ONCA) et l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA).

Réalisations financières

Le rapport révèle que jusqu'au 30 juin 2020, les dépenses réalisées dans le cadre du Compact II ont été effectuées sur les fonds du 609(g), du CIF et du Compact, qui totalisent ensemble un montant global de 454,8 millions de dollars. Ainsi, les engagements de l'Agence, au titre de cette période, s'élèvent à 176,35 millions de dollars, soit un taux d'engagement de 38,75%. Les décaissements, quant à eux, ont atteint 59,31 millions USD, soit 13% du montant global. Il est à préciser que les taux d'engagement et de décaissement ont été de 100% pour le fonds CIF et ont été de près de 99,9% pour le fonds 609(g). Pour rappel, doté d'un montant de 4,8 millions USD, le fonds 609(g) a été mis en place en date du 5 mai 2015 et a été dédié à la préparation du Compact II, à travers le financement des études de conception des projets et de leur faisabilité technique et financière, ainsi que la préparation à la mise en place de l'entité responsable de la mise en œuvre du Compact II, à savoir l'Agence MCA-Morocco.

HABITAT DE DEMAIN

Al Omrane prône l'innovation et la résilience



Investissement 14

Plus de 4.000 ha du domaine privé de l'Etat mobilisés au 1er semestre



Régions du Nord 15

Le Centre international de médiation et d'arbitrage désormais opérationnel



Développé par 2WLS 16

Tookeez, une valeur universelle de conversion de points de fidélité

Habitat de demain

Al Omrane prône l'innovation et la résilience

Salima Guisser
sguissier@aujourd'hui.ma

Innovation, solidarité, confiance, conciliation, convergence, territorialisation, intégration et ambition avec un passage à l'action sur le terrain. Ce sont les mots d'ordre de la conférence inaugurale d'Al Omrane expo tenue ce jeudi par le groupe Al Omrane sous le thème «Résilience et innovation face à la crise : penser l'habitat de demain». C'est de ce contexte qu'il s'agissait notamment lors de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.



Badre Kanouni
Président du directoire du Holding Al Omrane

(FNPI), n'hésite pas à mettre l'accent sur la «difficulté de la période» impactant le secteur qui emploie 14% de la population marocaine. Il tient aussi à la relance. D'où la création de l'association appelée «corps professionnel du cadre bâti».

concernées». Pour lui, l'acte de construire ne doit pas être isolé. «Le problème de superficie est à revoir. Aussi, un quartier dans la ville est un lieu de vie. Il faut penser globalement la chose», lance-t-il en citant l'exemple d'hôpitaux et d'équipements. Dans la même lignée, la ministre estime qu'il y aura un après-corona en termes de «qualité de logement». Il est question, pour elle, de la manière de «planifier nos territoires même ruraux qui sont beaucoup plus vulnérables». «Au niveau du ministère et des partenaires, nous avons repensé les systèmes de vie. Le logement est un lieu où dormir mais nous n'avons pas de logement comme lieu de vie», enchaîne-t-elle. Cela pousse son département à aller vers une action de changement de paradigme. C'est pourquoi elle avance la «mise en place d'un logement décent et accessible où les familles pourront vivre».

de lotissement», avance M. Kanouni. Par l'occasion, il ne manque pas de penser au développement durable voire au travail collectif. «Quand on veut développer un territoire nous voyons les conditions de vie. Nous savons qu'il faut bien se loger. Cela ne peut se faire sans vision de planification claire», estime-t-il. L'intervenant, qui suscite à son tour le rôle des responsables territoriaux qui sont aussi concernés, indique également que «les moyens de l'Etat et des collectivités ne doivent pas être dispersés pour le même projet». Le tout en mettant en avant le foncier à un prix ciblé «pour que le promoteur puisse faire le calcul». «Il faut trouver un foncier qui permet au promoteur de gagner aussi», lance-t-il.

Les critères d'un logement

Comme le précise la ministre, le logement devrait répondre à des critères déterminés. Il s'agit, selon elle, «des spécificités territoriales». D'où l'importance de l'intervention des territoires pour «écouter les besoins en type de logement pour toutes les cibles y compris le logement pour la classe sociale et les personnes qui n'ont pas de rentrées stables». Quant à la classe moyenne, elle constitue, d'après Mme Bouchareb, «56% de la population». Cette caste peut, selon la responsable, «renforcer la résilience du secteur et a la capacité de payer des impôts». «Après la crise, il faudra repenser le logement pour la classe moyenne qui aura de nouvelles demandes», se projette-t-elle.

Pensée pour les politiques urbaines

Et ce n'est pas tout. M. Kamil pense non seulement à l'architecture mais aussi aux politiques urbaines «à revoir». «Il faut aussi donner la main aux architectes pour innover. Il y a des emplacements où on nous oblige à construire dans une zone qui n'a pas besoin d'une école. Cet espace peut être utilisé comme salles de sport et de lecture», explicite-t-il en rappelant travailler avec d'autres intervenants sur un livre blanc.

Des leviers de taille

Outre ces politiques, Mme Bouchareb s'exprime sur le «besoin de souplesse aux changements actuels». Dans ce sens, elle cite les procédures d'autorisation qui demandent beaucoup de temps. Le fait de revoir ces autorisations serait, selon elle, de nature à «faire gagner au promoteur le temps et s'inscrire dans une relance accélérée». En d'autres termes, ces procédures contribueraient à regagner des points en PIB et relancer un secteur qui a une capacité d'entraînement importante. «C'est un secteur qui fait travailler 80% de l'industrie», détaille-t-elle.

Un nouveau logement rural

Egalement de la partie, Mohamed Boudra, président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux, estime qu'il faut «penser la relance en tenant compte des problèmes de chômage». Le tout en faisant valoir un esprit de solidarité avancé également par Mme Bouchareb qui s'exprime aussi sur «le besoin du développement du rural». «Il faut réfléchir à un nouveau logement économique rural», ajoute M. Boudra. Des villes étant, dans le rural, déjà en gestation. Elles sont susceptibles de devenir les villes de demain tout comme il y a des agglomérations qui croissent dans des communes.

L'aide de l'Etat sollicitée

Pour accéder au logement, M. Kamil appelle à la facilitation doublée de celle de l'accès au financement bancaire et d'une «aide directe de l'Etat à l'économie et au logement de la classe moyenne». L'intervenant, qui appelle également à revoir certains textes d'urbanisme, pense aussi au logement social qui peut faire une relance «rapide».

L'annulation de droits comme fer de relance

Pour le numéro un de ce département, Nezha Bouchareb, qui évoque les réponses à la crise, selon une approche royale, le secteur a montré une certaine «résilience et réactivité à travers des mesures incitatives». Dans ce sens, elle cite les droits d'enregistrement annulés à 100% pour les acquisitions entre autres. «Les professionnels ont trouvé, dans ces mesures, des incitations pour la relance du secteur», ajoute-t-elle. La responsable ne manque pas de rappeler que l'habitat emploie un million de main-d'œuvre et contribue au PIB à raison de 6%. «En mars et avril, 70% des chantiers étaient à l'arrêt. Le mot d'ordre était de mobiliser l'écosystème et maintenir au minimum l'activité et des postes d'emploi», poursuit-elle pour illustrer la réactivité du secteur. Egalement de la partie, Taoufik Kamil, président de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers

Les investissements d'Al Omrane

De son côté, Badre Kanouni, président du directoire du Holding Al Omrane, n'a pas manqué de s'exprimer sur les réalisations du Groupe en ces temps de crise. «Tous les chantiers, arrêtés avant la crise, sont à 100% d'activité à peu près. Nous avons maintenu les investissements et nous allons finir avec 3 milliards DH. Nous avons aussi amélioré les délais de paiement et lancé 750 appels d'offres pour 4 milliards DH. De plus, nous avons fait des levées de fonds de 800 millions DH», avance-t-il en rappelant que la période après-crise est envisagée.

Impliquer les collectivités territoriales

A ce propos, Mohand Laenser, président de la région Fès-Meknès, qui indique ne pas être insensible à la souffrance des promoteurs immobiliers, estime que «les collectivités territoriales sont à leur tour

Action sur des niveaux

En tant que groupe, Al Omrane peut, selon son président, agir sur trois niveaux en tant que promoteur, aménageur et opérateur. «Nous avons des projets d'amélioration. Nous pourrions, en plus, faire des aménagements aux opérations

Al Omrane

Deux contrats de financements scellés avec la CNRST



Al Omrane et le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) franchissent une nouvelle étape dans le processus de concrétisation du partenariat qui les lie. Les deux parties ont conclu, en marge de l'inauguration du Salon Al Omrane Expo, deux contrats de financement au profit de deux projets de recherche, et ce sous la présidence de Nouzha Bouchareb, ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, et Driss Ouiaouicha, ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Portant sur une valeur de 1,2 million de dirhams, le premier contrat porte sur le développement d'un nouveau procédé de construction à base d'un matériau économique et durable appelé «Monomur Alternatif Silico-Calcaire Expansé (MASCE)». Le deuxième contrat de financement est d'une valeur de 700.000 dirhams. Il concerne la valorisation de la gangue de charbon dans la fabrication de matériaux hybrides à caractère liant hydraulique innovant écologique et durable appelé «Brique de Jerada». Rappelons qu'en 2019, le CNRST et le Holding Al Omrane ont signé une convention de partenariat pour le développement et la promotion de la recherche & développement. Le programme, pour lequel une enveloppe budgétaire de 2 millions de dirhams est réservée, a pour objectif d'identifier et financer des projets de R&D portant sur le développement de solutions innovantes en termes de procédés et matériaux de construction et procédés d'aménagement urbain.

Attijariwafa bank accompagne la Fédération des chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services

Attijariwafa Bank et la Fédération des chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services scellent un partenariat. Une convention a été signée jeudi 17 décembre mettant ainsi un cadre propice à des initiatives communes d'accompagnement financier ou non financier. Deux grands engagements ont été définis. Il s'agit de mettre à la disposition des porteurs de projets, commerçants et TPE de solutions de financement et de banque au quotidien adaptées à leurs besoins. Le deuxième engagement consiste à accompagner les entrepreneurs à travers le dispositif Dar Al Moukawil d'Attijariwafa bank en mettant à leur disposition des services d'accompagnement spécifiques et gratuits que cela soit en présentiel ou en distanciel. Attijariwafa bank et la Fédération déploient ainsi ces initiatives pour marquer leur



soutien aux porteurs de projets afin de les aider à réaliser leurs ambitions et pour accompagner les petites entreprises touchées par cette crise économique dans la reprise de leurs activités.

NOUS AVONS SURMONTÉ TOUTES SORTES DE TEMPÊTES.

Nos clients ont besoin d'un partenaire solide sur lequel compter. Depuis nos débuts dans le transport de marchandises en 1970, nous avons constamment évolué pour devenir un leader mondial dans le transport par conteneurs. Aujourd'hui, nos 70.000 employés s'engagent à trouver les meilleures solutions de transport porte-à-porte pour nos clients. Notre force vient de notre réseau. Nous relierions individus et continents, à travers le monde.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre agence MSC: + 212 522 29 55 12 ou MAR-info@msc.com

msc.com



Fêtes de fin d'année

Mövenpick Marrakech concocte un programme festif

A l'approche de la saison des fêtes, les célébrations revêtent un air magique en ce mois de décembre. Pour le dîner du réveillon de Noël, Mövenpick Marrakech donne rendez-vous au restaurant Urban Brasserie où le chef dévoilera un menu raffiné qui fait la part belle aux produits du terroir et de la saison. Pour le 31, dans une ambiance conviviale, la dernière soirée de cette année s'annonce délicieuse. Le menu du réveillon du nouvel an se pare des saveurs festives et nobles : foie gras grillé en terrine, homard bleu d'Essaouira accompagné d'une purée de céleri rave truffé ou encore bœuf filet mignon de la brune de Tafilalet et son jus de cuisson truffé. Les P'tits Sultans seront tout autant gâtés au Kids Club avec une panoplie d'activités ludiques.



Air Arabia

Malaga, Rennes et Guelmim connectées à Casablanca

Air Arabia renforce ses liaisons aériennes au départ de Casablanca. La compagnie aérienne à bas coût dans la région lance à cet effet trois nouvelles routes. Il a été procédé, ce vendredi, au lancement de la liaison Casablanca Rennes. Elle intervient 4 jours après le lancement de la route Casablanca-Malaga. Air Arabia prévoit également de connecter Guelmim à Casablanca et ce dès lundi prochain. La compagnie indique dans ce sens que les trois vols inauguraux seront célébrés avec leurs premiers passagers qui peuvent désormais se déplacer en toute facilité vers chacune de ces trois villes au départ de l'Aéroport international Mohammed V. Pour rappel, en plus de Malaga, Rennes et Guelmim, les clients de la compagnie peuvent depuis Casablanca rejoindre Barcelone, Bâle-Mulhouse, Bologne, Bruxelles, Catane, Istanbul, Lyon, Milan-Bergame, Montpellier, Naples, Pise, Toulouse, Turin-Cuneo et Venise.

Dakhla-Oued Eddahab en est la principale bénéficiaire

Investissement : Plus de 4.000 ha du domaine privé de l'Etat mobilisés au 1^{er} semestre



Au titre des six premiers mois de l'année 2020, l'Etat a mobilisé 4.064 hectares de son domaine privé et ce en faveur des différents secteurs d'activité. Cette superficie, ne comptabilisant pas le foncier mobilisé dans le cadre du Plan Maroc Vert, permettra la réalisation de 120 projets d'investissement global de 5,93 milliards de dirhams. Ils devraient générer à terme pas moins de 6.237 emplois dans les différentes régions du Maroc. Se référant aux indicateurs fournis par la Direction des domaines de l'Etat, il ressort que 78% des projets sont concentrés au niveau de deux régions. Il s'agit en effet de Dakhla-Oued Eddahab qui capte à elle seule la moitié des projets et Laâyoune-Sakia El Hamra (28,3%). L'Oriental abrite pour sa part 6,7% des projets, contre 4,2% pour Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2,5% respectivement pour Fès-Meknès, Guelmim-Oued Noun et Rabat-Salé-Kénitra. Le Souss-Massa

détient par ailleurs 1,7% des projets au moment où Draa-Tafilalet et Casablanca-Settat ont raflé 0,8% chacune. La répartition régionale de la superficie démontre que la quasi-totalité du foncier est concentrée au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab (96%). En effet, 300 hectares du domaine privé de l'Etat ont été mobilisés au profit de «Dakhla Water Energy Company» pour un projet d'énergie portant sur la création d'une usine de dessalement et d'un parc éolien. Il ressort par ailleurs que Dakhla-Oued Eddahab, Casablanca-Settat et Guelmim-Oued Noun captent 87% de la structure globale des investissements approuvés au premier semestre de l'année 2020. On relève ainsi 38,8% pour Dakhla-Oued Eddahab, 31,6% pour Casablanca-Settat, 16,6% pour Guelmim-Oued Noun, 3,2% pour Laâyoune-Sakia El Hamra, 3,1% pour Souss-Massa, 2,6% pour Fès-

Meknès, 1,6% pour Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 1,3% pour l'Oriental, 0,8% pour Rabat-Salé-Kénitra et 0,3% pour Draa-Tafilalet. Pour ce qui est de l'emploi, Dakhla-Oued Eddahab ressort toujours en tête avec une part de 31,47% des postes prévus dans le cadre des projets approuvés. Elle est suivie du Souss-Massa (24,37%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (13,13%), l'Oriental (11,90%), Casablanca-Settat (7,7%), Guelmim-Oued Noun (7,04%) et Tétouan-Al Hoceima (3,67%). La ventilation par secteur d'activité fait ressortir que 66% des dossiers approuvés sont orientés services, tourisme et agro-industrie. De même, 86% de la superficie mobilisée est destinée au secteur de l'énergie. Aussi, 72% de l'investissement est porté par les secteurs de l'énergie et du transport au moment où 55% de l'emploi est généré par l'industrie et l'agro-industrie.

Plan Maroc Vert : L'essentiel du foncier débloqué pour l'arboriculture et l'oléiculture

Pour ce qui est du Plan Maroc Vert, le foncier mobilisé dans ce cadre à fin juin 2020 porte sur une superficie de 637 hectares et un investissement global de 155 millions DH, permettant la création de 394 millions DH. 13 conventions ont été conclues dans ce sens dont 4 pour Rabat-Salé-Kénitra (407,59 hectares, 117,98 millions DH et 199 postes à créer). Il a également été procédé à la conclusion de 2 conventions au niveau de la région Béni-Mellal portant sur un investissement de 16,74 millions DH et une superficie de 176,85 hectares. On note également la conclusion de deux conventions au niveau de l'Oriental portant sur une mobilisation de foncier d'une superficie de 49 hectares pour la réalisation des investissements de l'ordre de 14,40 millions DH. Pour ce qui est de Casablanca-Settat, 4 conventions ont été signées pour une superficie de 1,31 hectare. De même, 1,33 hectare a été mobilisé au niveau de la région Fès-Meknès pour un investissement global de 1,31 million DH. La répartition régionale des projets, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, fait ressortir qu'environ 62% des projets sont concentrés au niveau des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat, pour une superficie globale de l'ordre de 409 hectares. Pour ce qui est des filières, l'arboriculture fruitière et l'oléiculture concentrent la quasi-totalité de la superficie mobilisée, soit 610 hectares de foncier.

Sa création avait été approuvée lors de la précédente assemblée générale de la CCIS-TTA

Le Centre international de médiation et d'arbitrage Nord désormais opérationnel

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Favoriser le recours aux modes alternatifs de résolution des différends plus rapides et plus adaptés à la réalité de l'entreprise et ses transactions commerciales dans la région du Nord. Tel est l'objectif principal du nouveau Centre international de médiation et d'arbitrage Nord (CIMANord), dont le lancement officiel s'est déroulé lors d'un séminaire tenu, vendredi 18 décembre, à Tanger. Organisée par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CCIS-TTA), cette rencontre- qui s'est distinguée par la présence des représentants de la CGEM-Nord, le tribunal de commerce, le Centre régional d'investissement (CRI) de Tanger, les Chambres professionnelles, les Associations professionnelles, les conseils élus et autres services administratifs concernés- s'est déroulée sous le thème «Le rôle des outils alternatifs pour résoudre les litiges dans l'amélioration du climat des affaires». Après plusieurs séminaires d'information et de sensibilisation des commerçants et des acteurs économiques aux techniques de médiation et d'arbitrage, la création du CIMANord (dans les locaux de la CCIS-TTA) avait été approuvée lors de l'assemblée générale de la Chambre du mois d'octobre. De grands efforts ont été mobilisés de la part de la Chambre et de ses partenaires concernés pour l'entrée en service de cette nouvelle structure permettant d'accompagner les professionnels dans la prévention et la résolution des différends pour contribuer à la bonne marche de leurs activités et l'amélioration du climat des affaires et des investissements dans les différents secteurs clés de l'économie dans la région du

Nord. Ainsi, la CCIS-TTA cherche à promouvoir la culture de la médiation et d'arbitrage parmi les commerçants et les acteurs économiques conformément à son statut et sa réglementation interne, et ce dans le cadre de renforcement de l'offre de ses prestations au profit de ses adhérents. L'ouverture officielle de ce nouveau centre a été l'occasion pour les participants de souligner l'importance du Centre de médiation et d'arbitrage en tant qu'entité complémentaire à l'action des juridictions et instrument de résolution des conflits en matière commerciale et sociale. Et compte tenu de la nature de ses activités, le CIMANord veut aider, comme c'est le cas, à titre d'exemple, des deux centres de médiation et d'arbitrage de Rabat et Casablanca (créés également à l'initiative de deux CCIS de Rabat et Casablanca), à répondre aux besoins pressants de décongestionnement des tribunaux aux niveaux régional et national.



© D.R.

AVIS DE VENTE SUR OFFRES DE PRIX



**Lots de terrain pour école privée et crèche
au lotissement AL WIAM
A TASSOULTANTE**

Marrakech

AL OMRANE
Marrakech-Safi met en
vente sur offres de prix des lots
de terrain à usage d'activité
commerciale au lotissement
AL WIAM à la commune de
Tassoultante Marrakech.



Retrait des cahiers des charges :

Du 21/12/2020 au 28/12/2020

Dernier délai de dépôt des dossiers

Le 28/12/2020 à 16 h

**Tenue de la commission
d'examen des offres:**

le 29/12/2020, en présence d'un Notaire.

Lieu de retrait et dépôt des dossiers:

* Agence commerciale Haouz-tassoultante
N° 46 AL KASBAH VILLA TR 4- TASSOULTANTE
MARRAKECH
Tél : 05 24 37 14 62

* Direction Commerciale AL OMRANE Marrakech Safi
Place du 16 Novembre - Avenue Mohamed V - Guéliz
Marrakech
Tél. : 05 24 44 78 38

www.alomrane.gov.ma

N° Eco 080 100 15 16

Prix d'une communication locale

AL OMRANE Marrakech-Safi
Bd Med V, place du 16 novembre-Guéliz-Marrakech / Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 62 18
AL OMRANE Marrakech est une filiale du Groupe AL OMRANE

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

**MON CONSEILLER
VIRTUEL**
Demander des informations
24/24 via notre ChatBot



05 22 49 41 15
AL OMRANE Bot

APPELS VIDÉO
Nous joindre via WhatsApp



Directement via la page web
du projet de votre choix

e-RDV
Programmer un RDV
avec nos conseillers



Sur le site web
alomrane.gov.ma



Elu Service Client de l'Année Maroc

11 entreprises distinguées lors de la 4ème édition

Et de 4 pour l'élection du service client de l'année Maroc. Cet événement indépendant de la relation client a récompensé durant sa 4ème édition 11 entreprises représentant différents secteurs d'activités. L'identité des lauréats a été révélée jeudi 17 décembre 2020 à Casablanca. Ainsi, le Groupe Palmeraie immobilier s'est distingué dans la catégorie de la promotion immobilière. Samsung TV s'est pour sa part illustré comme constructeur TV, son et vidéo ainsi que comme constructeurs smartphones et tablettes. De même, BTI Bank a été consacrée dans la catégorie Banque participative. Au niveau de la banque conventionnelle, on retrouve Bank Of Africa. Parmi les primés on cite Orange, Axa, Electroplanet, Total, Wafacash et Carrefour/carrefour market. «Les entreprises lauréates peuvent désormais se prévaloir de ce signe



de valorisation client dans leurs catégories respectives sur leurs différents supports de communication internes et externes jusqu'au 30 septembre 2021», relève-t-on des organisateurs. Et de préciser que «compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie de remise a été enregistrée en studio sous le format d'un talkshow télévisuel qui a été diffusé le 17

décembre sur les différentes plateformes digitales (YouTube, Facebook et LinkedIn) de Elu Service Client de l'année Maroc». Rappelons que cette manifestation est initiée par Baromètre Service Client Maroc. Elle est réalisée par Approche Client et Inspire Insights. Pour évaluer les services, une méthodologie adaptée à l'évolution des comportements des

consommateurs et à la crise sanitaire actuelle a été prise en compte. Les tests clients mystères ont été exécutés cette année sur 10 semaines et reportés à la période du 1er septembre au 15 novembre 2020 en raison du contexte. Se référant aux organisateurs, l'étude a permis de récompenser les entreprises les plus performantes en matière de

relation client. La nouveauté de cette année est l'ajout de Facebook comme canal de contact à évaluer et une pondération des poids des différents canaux. Les entreprises, volontairement participantes, ont été soumises à divers tests axés sur la technique du client mystère, soit 105 appels téléphoniques, 10 visites physiques, 30 emails et/ou formulaires de contact, 15 navigations internet sur ordinateurs, smartphones et tablettes ainsi que 5 messages et commentaires sur Facebook. Il ressort que les participants ont été testés sur des scénarii avant-vente, vente et après-vente sur une moyenne de 15 critères allant de l'accueil à la prise de congé. Dans chaque catégorie, le participant ayant obtenu la note la plus élevée s'est vu recevoir le prix Elu Service Client de l'Année Maroc. La note minimale pour être éligible étant de 11,5/20.

Développée par 2WLS

Tookeez, une valeur universelle de conversion de points de fidélité



2WLS innove. L'entreprise spécialisée dans la gestion du capital client décline au Maroc la première unité de valeur universelle de conversion des points de fidélité. A cet effet, une plateforme digitale est mise en ligne permettant la conversion des crédits de points détenus par les bénéficiaires des programmes de fidélité auprès des partenaires 2WLS en une seule unité de valeur «Tookeez».

«Nos solutions, à la base 100% digitales, permettent aujourd'hui à tout détenteur d'un solde de points de fidélité auprès de l'un de nos partenaires, d'utiliser le Tookeez, comme une unité de valeur universelle pour accéder à toutes les marketplaces développées par 2WLS», explique à cet effet Hicham Amadi, président-directeur général de la compagnie. 2WLS dédie cette marque à l'Afrique

et ce du fait que l'opérateur gère pour le compte de ses partenaires des systèmes de fidélité au Maroc, en Egypte, au Kenya, en Côte d'Ivoire, en Ouganda et au Ghana. «Concrètement, en passant par Tookeez, il est désormais possible pour chaque utilisateur de valoriser ses points dans la marketplace, quelle que soit la marque ou le pays», précise, pour sa part, Wiam Fahim, vice-président de 2WLS. Il est à souligner que Tookeez est valable en circuit fermé, ouvert exclusivement aux utilisateurs, commerçants comme clients, qui adhèrent à la plateforme de fidélisation de 2WLS. L'objectif étant de fluidifier davantage les flux et agir au mieux pour l'intérêt du consommateur. Techniquement cette unité de valeur est adossée à la technologie blockchain. Elle est dotée d'un site web dédié et d'une application mobile avec l'ambition d'inclure à la fois davantage de producteurs,

de partenaires, de commerçants et de consommateurs. Se référant à 2WLS, Tookeez, avec une marketplace globale, permettra aux artisans, agriculteurs, manufactures et autres fabricants d'objets, de n'importe quel point en Afrique, de proposer leurs articles en biens marchands. Les initiateurs de cette unité de valeur indiquent par ailleurs que «les créatifs et développeurs d'applications et autres solutions de commerce pourront accéder librement à la plateforme de Tookeez pour créer le volet transactionnel». Et d'indiquer que «Tookeez est un moyen d'échange privé, sécurisé, qui permet de convertir les points de fidélité en produits à forte valeur ajoutée». A noter que le management de 2WLS reste ouvert à tous les contributeurs, développeurs, marchands, commerçants, incubateurs et fablabs souhaitant développer des écosystèmes autour de Tookeez.

Aéronautique

Le Gimàs mise sur l'industrie 4.0 et la conquête de nouveaux marchés

Laila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Dans un contexte marqué par les effets de la Covid-19, le secteur de l'aéronautique affiche sa résistance face à la crise. En effet, le secteur ayant réalisé une croissance organique de 20% avant la Covid s'est révélé parmi les plus résilients du monde, selon le Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS) qui a tenu son assemblée générale annuelle, le 15 décembre 2020, en présence de Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique.

«Ce secteur a un vrai avenir en termes de plateforme internationale, il faut qu'on accélère la cadence et surtout qu'on ne baisse pas le rythme sous prétexte qu'il y a une pandémie. Cette pandémie est favorable au Maroc», souligne Moulay Hafid Elalamy. Pour sa part Karim Cheikh, président du Gimàs, le mot d'ordre est «sauvegarder ce que nous avons mis 20 ans à construire, et continuer à développer le secteur». Pendant la pandémie, le Gimàs a créé un comité de suivi qui a tenu des réunions hebdomadaires tout en travaillant étroitement avec son écosystème et les partenaires publics. Dans ce sens, le Groupement mise sur la décarbonation, la digitalisation, l'industrie 4.0 et la conquête de nouveaux marchés comme nouvelles orientations stratégiques. Il souhaite accompagner les entreprises marocaines de l'aéronautique à décarboner leur production à travers la réalisation d'un état des lieux au Maroc accompagné d'un benchmark auprès de pays modèles. L'accompagnement des entreprises de ce secteur se fera également à travers : l'élaboration des recommandations stratégiques à partager avec la tutelle concernant le processus à mettre en œuvre et le dispositif associé, la préparation d'un dispositif englobant les aspects environnementaux et humains (RSE) et le «soutien à l'économie verte» pour accompagner les industriels à passer à une production décarbonée et utiliser des énergies renouvelables. Le Gimàs évoque aussi la création d'une Commission ad hoc pour l'ensemble des industriels. De ce



fait, le Groupement a annoncé le lancement du programme «Le Maroc Aéronautique 4.0» décliné en trois phases. Il s'agit dans la première phase de créer un projet d'accompagnement industrie du futur 4.0 pratique et différencié par un projet «Scalable» en fonction des enjeux des entreprises.

La deuxième phase consiste à capitaliser sur les savoir-faire et les méthodes déployées dans les différentes entreprises afin de créer un écosystème complet permettant la formation, l'échange et le benchmark inter-sociétés et de déployer des synergies entre experts technologies, offreurs de solutions, Fablab sur un principe de «local to local» centrés sur les besoins de la PME.

Par ailleurs, le Gimàs a présenté un plan de communication vers l'Allemagne, l'Angleterre et le Canada, une série de sessions de groupes de travail tout au long de l'année pour accompagner la transformation du secteur ainsi que la participation à plusieurs salons internationaux dont le Digital Aerospace Meetings Morocco. Cet événement 100% digital est organisé en partenariat avec l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) et ABE «Advanced Business Events» et il s'étalera sur une période de 7 mois du 19 janvier au 19 juillet 2021.



Saveurs de Miel

UN PARFUM QUI RÉVEILLE
VOS SOUVENIRS

MOROCCAN NATURAL HONEY



- Analyse de produits
- Ruches en bio brut sans pesticides
- Cire végétale naturelle rayée sans paraffine

- Engagez-vous avec uniquement des herbes sauvages
- Traitement naturel des ossements aux huiles essentielles
- Mélanges en verre pour une texture douce et fluide

+212 662 864 426

saveursmiel@gmail.com

www.facebook.com/saveursmiel

Saveurs_de_miel



Botola Pro D1 «Inwi»

Le RCA arrache la victoire sur la pelouse de la RSB

L'émulation reste intense en haut du tableau. Chaque équipe ne compte pas renoncer au confort qu'offrent les premières places. D'ailleurs, pour y parvenir, le Wydad n'y est pas allé de main morte puisqu'il s'est largement imposé (3-0) à domicile, au Complexe sportif Mohammed V, face au Hassania d'Agadir (HUSA), en match comptant pour la 4^e journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football.

Mouaid Ellafi a ouvert le bal des buts wydadis sur penalty (43^e) après avoir été lui-même bousculé dans la surface par le gardien gadiiri Abderrahmane El Houasli. De retour des vestiaires, les Rouge et Blanc, toujours déterminés à remporter les trois points, sont parvenus à doubler la marque sur une tête du Tanzanien Simon Msuva (53^e) avant qu'Ayoub El Amloud n'enfonce le clou avant le sifflet final (94^e). Après sa défaite de la 3^e journée, le Wydad compte 9 points tandis que le HUSA descend à la 13^e position après le nul (0-0) du Youssoufia Berrechid face à l'Olympic Safi.

Le Raja de Casablanca a réa-

lisé de son côté l'essentiel en s'imposant loin de ses bases face à l'une des équipes les plus coriaces du championnat, à savoir la Renaissance Sportive de Berkane. Il a fallu attendre la 65^e minute de jeu pour voir le premier et l'unique but dans le choc de la semaine grâce à Soufiane Rahimi sur un coup franc dévié par le mur orange.

Grâce à cette victoire, la troisième depuis le début de la saison, le club casablancais totalise 10 unités. Pour sa part, la RSB occupe la cinquième position avec un total de 7 unités.

Trois minutes plus tard, Rahimi aurait pu doubler la mise bien servi par son capitaine Mohssine Moutaouali mais c'était sans compter sur la vigilance du portier berkani. Trop prudents en première période à l'instar des Berkanis, les hommes de Jamal Sellami ont maintenu la pression sur la défense des locaux multipliant les occasions sans parvenir à scorer. Ils ont, toutefois, réussi à pré-

server leur avantage qui leur permet de décrocher les trois précieux points de la victoire sur la pelouse des hommes de Tarik Sektioui.

Grâce à cette victoire, la troisième depuis le début de la saison, le club casablancais totalise 10 unités. Pour sa part, la RSB occupe la cinquième position avec un total de 7 unités.

Dans l'autre rencontre de la soirée de samedi, le Chabab de Mohammedia qui a signé un début très remarqué avec deux victoires consécutives, concède son deuxième match nul de suite de la saison face au Rapide Oued Zem.

Après le match nul concédé face au Hassania d'Agadir (0-0) lors de la troisième journée, le Chabab a été, une nouvelle fois, contraint au partage des points face au club d'Oued Zem.

Malgré une domination nette du Chabab sur sa pelouse, les hommes d'Amine Benhachem n'ont pas réussi à ouvrir le score, se contentant d'un unique point qui leur permet d'occuper la quatrième position du classement avec 8 points. Le RCOZ, stagne pour sa part à la douzième place avec deux unités seulement.

Tennis : Roger Federer attendu à l'Open d'Australie

Le patron de l'Open d'Australie Craig Tiley a indiqué que «tous les meilleurs joueurs mondiaux, y compris Roger Federer, se sont engagés à venir à Melbourne» pour disputer le premier tournoi du Grand Chelem de l'année (8-21 février). «Nous avons joint Roger et son équipe, il y a trois jours maintenant, il a tapé ses premières balles à Dubaï, il fait sa préparation habituelle d'avant-saison», a affirmé samedi Craig Tiley. Federer, 39 ans, a déclaré mi-décembre qu'il n'était pas



certain de pouvoir participer à l'Open d'Australie, allant même jusqu'à envisager la fin de sa carrière.

Messi égale Pelé comme meilleur buteur dans un seul club



L'Argentin Lionel Messi, auteur de son 643^e but sous le maillot du FC Barcelone marqué samedi contre Valence pour la 14^e journée de Liga, a égalé la légende brésilienne «Pelé» et ses 643 buts avec Santos comme meilleur buteur de l'histoire dans un seul club. La Pulga (33 ans) a marqué 643 buts en 748 matches officiels avec le Barça selon le club (soit un but tous les 1,16 matches), tandis que le Brésilien avait marqué 643 buts en 757 rencontres avec le club voisin de Sao Paulo, Santos FC (soit un but tous les 1,17 matches), où il avait joué 18 années. Plus de 15 années se sont écoulées depuis que Messi a ouvert son compteur de buts avec l'équipe première Barça : sa première réalisation était arrivée le 1^{er} mai 2005 contre Albacete en Liga (succès 2-0).

AFC 2020 : Hamdallah sacré meilleur buteur



Le joueur marocain Abderrazak Hamdallah, sociétaire du club d'Al-Nassr d'Arabie Saoudite, a remporté le prix du meilleur buteur de la Ligue des champions de l'AFC 2020, après avoir terminé le tournoi avec 7 buts. Avec cette consécration, Hamdallah est devenu le premier joueur marocain à remporter le prix du meilleur buteur de l'AFC Champions League. L'attaquant marocain qui a marqué dans tous les matches qu'il a joués avec Al Nassr, à l'exception d'une seule rencontre, a été sacré meilleur buteur de la Ligue saoudienne pendant deux années consécutives. Il a également remporté le prix du meilleur buteur de la Ligue qatarie alors qu'il jouait avec El-Jaish Sport Club lors de la saison 2015-2016.

Un nouveau programme d'accès à l'emploi via les métiers du sport

TIBU Maroc lance «SAME» au profit de 30 jeunes migrants

Les programmes se suivent mais ne se ressemblent pas pour TIBU Maroc. Après Yd-Maj et Sa7ti Friyadi, l'ONG a lancé vendredi un nouveau programme d'intégration socio-économique via les métiers du sport baptisé «SAME». Il a été mis en place au profit de 30 jeunes marocains issus de différents pays africains (notamment la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal) pour les aider à accéder à l'emploi dans l'industrie sportive.

Ce programme innovant s'inscrit dans le cadre de l'action de coopération Sud-Sud en matière de migration, cofinancée par l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand de la coopération et du développement (BMZ) et mis en œuvre sous l'égide du ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargé des Marocains résidant à l'étranger. Après plusieurs expériences réussies d'insertion professionnelle par le sport au profit des jeunes marocains en situation de NEET (Not in Employment, Education or Training), l'organisation TIBU démarre ainsi une nouvelle aventure à travers un pro-



gramme adapté à la situation des nouveaux arrivants au Maroc.

Avec l'appui de l'Agence de coopération allemande (GIZ), TIBU Maroc accompagnera sur 12 mois 30 bénéficiaires, qui suivront un curriculum complet alliant expertise technique et soft skills (modules certifiants dans 3 disciplines sportives, langues, management d'événements sportifs, coaching, approche Sport pour le Développement).

L'intégration dans le marché du travail de ces 30 premiers

Ce programme a été mis en place au profit de 30 jeunes marocains issus de différents pays africains (notamment la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal) pour les aider à accéder à l'emploi dans l'industrie sportive.

bénéficiaires se fera en étroite partenariat avec le secteur privé, via des stages auprès d'entreprises, un coaching par des professionnels pour devenir autoentrepreneur, ainsi qu'un soutien pour développer de nouvelles activités génératrices de revenus dans le domaine sportif, précise l'organisation.

«Moteur de développement personnel, le sport permet d'acquérir des compétences comportementales clés et peut offrir des perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes. La GIZ se réjouit

de collaborer avec TIBU Maroc et de mettre en place des activités innovantes en matière d'intégration économique dans un monde en constante évolution», estime Julien Cesana, chef du projet Action de Coopération Sud-Sud (Action cofinancée par l'UE et le ministère fédéral allemand de la coopération et du développement (BMZ)). Il a ajouté également que «les bénéficiaires ne seront pas uniquement accompagnés vers une intégration économique, mais pourront également jouer le rôle de modèle auprès des jeunes en utilisant l'approche «Sport pour le Développement» et pourront ainsi transmettre les valeurs du vivre-ensemble, de l'intégration, valeurs promues dans le cadre de la stratégie nationale d'immigration et d'asile».

De son côté, Mohamed Amine Zariat, président de TIBU Maroc, a estimé que «ce programme pilote à fort impact social vise à accompagner les efforts du Royaume à mettre la migration au service du développement et au partage d'expériences, connaissances, bonnes pratiques et solutions dans le domaine migratoire entre tous les acteurs de l'écosystème».

Glory76

Badr Hari s'incline face au Roumain Benjamin Adegbuyi

Le kick boxeur marocain Badr Hari s'est incliné samedi soir face au Roumain Benjamin Adegbuyi, dans le cadre du Glory76 qui s'est déroulé à huis clos à Rotterdam aux Pays-Bas. Pour son grand retour sur le ring depuis sa défaite en décembre 2019 face au Néerlandais Rico Verhoeven, le champion marocain de 36 ans a buté sur Adegbuyi

qui a validé sa place pour le titre contre le vainqueur du combat Rico-Jamal Ben Saddik. Après deux rounds où Badr a pris l'avantage, notamment en validant un knock-down, le Marocain de 36 ans a contracté une blessure au nez au troisième round qui l'a empêché de terminer le combat. L'arbitre a mis fin au combat à une trentaine de secondes

de la fin de la partie à un moment où Badr, sonné et saignant abondamment du nez, fut incapable de se relever. Réputé pour être l'un des plus grands combattants de l'histoire du kick-boxing, le champion marocain a disputé plus de 120 combats dans sa longue carrière professionnelle, avec 107 victoires, dont 93 par KO.



Son Prix a coïncidé avec la mort du journaliste vedette

El Ghomari/El Allali : Une relation de 16 ans couronnée par un hommage posthume



Salima Guisser

sguissier@aujourd'hui.ma

«Ma relation avec feu Salah Eddine El Ghomari a commencé en 2004. Nous avons travaillé ensemble pendant 16 ans. C'est comme s'il était un membre de la famille». Ainsi se confie à ALM Rachid El Allali à propos du défunt auquel il vient de dédier le Prix de la créativité au Koweït pour son émission «Rachid Show».

«Ce Prix a coïncidé avec la mort de Salah Eddine El Ghomari. C'est pourquoi je veux le dédier à son âme», exalte l'animateur qui ne manque pas d'énumérer les qualités du regretté décédé des suites d'une crise cardiaque. Le défunt était également connu pour ses qualités professionnelles en présentation du journal télévisé et de l'émission «Asilat (Questions sur le) Corona» qui lui ont voué l'admiration du public qu'il veillait également à rencontrer sur les grandes artères de la métropole. «Je le croisais souvent. Il était toujours souriant et à l'écoute. C'était une bonne personne. Son départ est

«Je le croisais souvent. Il était toujours souriant et à l'écoute. C'était une bonne personne. Son départ est un choc pour tous ceux qui ont travaillé avec lui»

un choc pour tous ceux qui ont travaillé avec lui», ajoute Rachid El Allali. A propos du Prix, l'animateur indique : «Je travaille dur pour avoir de telles consécration tant espérées. Cela m'a fait plaisir quand on m'a appelé du Koweït pour m'apprendre la nouvelle». Le tout en qualifiant ce Prix de grand événement à l'échelle arabe. Comme il le rappelle, cette manifestation est marquée par la participation de plusieurs animateurs et journalistes. Quant à l'attribution de ce Prix, elle a eu lieu le 13 décembre dernier sous l'égide du

secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El Ghit. «Les créateurs arabes sont nombreux. Les gagnants consacrés ont amplement mérité ce Prix dédié à la créativité médiatique. Entre autres, l'animateur d'une émission qui a une présence et a gagné en appréciation des téléspectateurs», précise M. Abou El Ghit en citant «Rachid Show». Outre ce Prix, Rachid El Allali a déjà été sacré «meilleur animateur» au Maghreb Arabe lors du festival Casa Art. Il a également animé les émissions «Alam Farid» (Un monde particulier), la caméra cachée, «Star Academy», une parodie de la Star Académie, «Taxi 36», «Caméra des stars», «Nhar mâa (Une journée avec une) star» et «Jazirat El Kanz» (L'île au trésor). Et ce n'est pas tout. C'est cet animateur qui va, comme il le précise, «présenter la soirée de fin d'année que nous venons de tourner». «Ce sera une grande soirée avec la participation de beaucoup d'artistes et de surprises !», annonce-t-il.

EN BREF

Lutte contre le piratage : Destruction à Rabat d'une grande quantité de CD et DVD



Le Centre cinématographique marocain (CCM) a procédé, récemment à Rabat, à la destruction d'une grande quantité de CD et DVD saisis, contenant des œuvres cinématographiques et audiovisuelles piratées pour la période comprise entre 2000 et 2005. Cette opération, menée conformément aux procédures administratives en vigueur, s'inscrit dans le cadre des compétences dévolues au CCM en vertu des textes législatifs et réglementaires, particulièrement ceux liés à la lutte contre le piratage et la contrefaçon des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Ainsi, près de 1.264.020 disques audiovisuels (CD-ROM), 17.580 DVD, 74.360 bandes vidéo VHS et 76 films cassettes de type 35 mm ont été détruits, en plus de 15 ordinateurs, 10 graveurs pour copier les œuvres cinématographiques et audiovisuelles et 35 imprimantes.

«Qui veut investir dans mon projet ? Spécial Startups» : 10 startups retenues après le 4ème prime



Après le 4ème prime de l'émission «Qui veut investir dans mon projet ? Spécial startups» de mardi dernier, dix startups ont réussi à convaincre les investisseurs et ce, pour un total de fonds proposés qui dépasse les 6,9 millions de dirhams (MDH), indiquent l'opérateur inwi et la chaîne 2M dans un communiqué conjoint. Lors de ce prime, qui a été suivi par près de 3 millions de téléspectateurs sur 2M et les plateformes digitales, deux startups de plus ont été sélectionnées et se sont vues proposer des fonds allant jusqu'à 1,6 MDH auprès des Business Angels et par le concours du fonds "Innov Invest" de la Caisse centrale de garantie (CCG), fait savoir la même source, soulignant l'intérêt que portent les Marocains au monde de l'entrepreneuriat et de la startup. Il s'agit de "Wafr", une application qui permet à ses utilisateurs d'obtenir des réductions sous forme de recharges téléphoniques lors de leurs achats effectués dans une épicerie et sur une gamme de produits du quotidien, et de "El solutions", une startup qui développe des contenants connectés et nouvelle génération permettant la certification de la traçabilité et de la qualité dans la chaîne alimentaire, relève le communiqué.

Exposition «Tempus Fugit» au MACAAL à Marrakech

Huit photographes livrent leurs regards sur le confinement/déconfinement



Le Musée d'art contemporain africain Al Maaden (MACAAL), situé à la ville ocre, accueille jusqu'au 5 février 2021 «Tempus Fugit». Il s'agit d'une exposition collective de photographies produite et réalisée par Mafoder Group et commissariée par l'artiste M'hammed Kilito. L'exposition rassemble en effet les travaux de huit photographes marocains réalisés durant les périodes de confinement et de déconfinement

autour d'un projet commun: documenter, chacun à sa manière, cet espace-temps particulier. Ces travaux ont mené à la création d'un corpus photographique varié de plus de 50 tirages, qui sont autant de représentations d'un quotidien hors du temps. «Ce projet met un accent particulier sur la narration. Il vise à relier plusieurs histoires en donnant à chaque photographe la liberté d'exprimer librement

Ces travaux ont mené à la création d'un corpus photographique varié de plus de 50 tirages, qui sont autant de représentations d'un quotidien hors du temps.

sa vision, son expérience et, in fine, d'en conserver une trace», explique à ce sujet

le commissaire M'hammed Kilito. Ainsi, Fatima Zohra Serri nous livre des portraits à la fois mélancoliques et poétiques entre éloignement, solitude et rêve d'évasion. De la même façon, Walid Bendra tire le portrait de l'architecture urbaine évidée de ses habitants. Hicham Benohoud tente quant à lui de structurer et de réorganiser son espace de vie par un enchevêtrement de lignes et de directions, comme

autant de possibles. Photojournaliste, Yassine Toumi documente de manière détachée l'organisation d'un pays en état de siège tandis que dans la même veine, Seif Kousmate y ajoute une note d'humanité grâce à des attitudes, des gestes et des habitudes du quotidien. Photographes, historiens, conteurs du quotidien. Le corpus photographique final rassemble plusieurs histoires dans lesquelles transparaissent des visions et des approches différentes, des expériences intimes solitaires ou partagées, une mosaïque de points de vue personnels, bribes d'histoires singulières qui pourtant dialoguent, se répondent et s'assemblent grâce à une scénographie résolument épurée, réalisée par Zineb Andress Arraki, pour reconstituer une cartographie exhaustive de cette période atypique. Entre photojournalisme, jeux graphiques, mises en scène, expérimentations artistiques et poésie, «Tempus Fugit» croise et entremêle des instants de vie, archives contemporaines qui révèlent diverses facettes du Maroc actuel», conclut M. Kilito.

Aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma Près de 10 millions DH pour cinq salles obscures

S.J

Bonne nouvelle pour les exploitants des salles de cinéma. La commission d'aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma a annoncé l'attribution des aides à cinq salles de cinéma, annonce le Centre cinématographique marocain (CCM). Selon la même source, l'aide à la création est attribuée au Cinéma CinéAtlas Corniche à El Jadida avec une enveloppe de 3.000.000 dirhams. En ce qui concerne l'aide à la numérisation, elle concerne deux salles. Il s'agit du Cinéma «Avenida» de Tétouan avec une enveloppe de 1.000.000 dirhams et du Cinéma «Le Colisée» de Marrakech avec un montant de

1.000.000 dirhams. Enfin, l'aide à la modernisation est octroyée à deux salles. Elle concerne le Cinéma «CinéAtlas Mauritania» de Tanger avec une enveloppe de 2.800.000 dirhams et le Cinéma Mégarama de Casablanca avec une somme de 2.000.000 dirhams. Pour rappel, la commission d'aide à la numérisation, à la modernisation est présidée par Mohamed Mellouk et constituée de Siham Elfaydi, Fadwa Amellal, Abdellah Refaif, Ahmed Larhman, Mohammed Kharraz et Samir Bouchaïbi. Selon le CCM, ce soutien a pour objectif de consolider la transparence en matière de promotion cinématographique, de généraliser l'adoption du système des guichets électroniques et de renforcer les



opportunités de distribution, en veillant à diversifier l'offre et lutter contre le monopole. Ce soutien aspire également à l'élargissement

du réseau des salles de cinéma dans le cadre d'une distribution équitable de structures culturelles aux niveaux régional et national.

Tous ensemble, nous sommes le Maroc !

Marocains musulmans et juifs, MRE, Marocains de cœur... tous ensemble, nous sommes le Maroc !

Le Maroc mute : Sahara, jeunesse, mentalités, Israël... notre pays change en profondeur et même si nous n'en mesurons pas toute la portée aujourd'hui, soyons sûrs que très vite nous allons en voir les premiers résultats, d'ailleurs les prémices se font déjà sentir.

La pandémie, le confinement, la reconnaissance de nos provinces du Sud, la reprise des liens avec Israël, l'émergence de la jeunesse, l'implication grandissante des Marocains de cœur vivant sur notre sol... modifient notre société en profondeur. Essayons de respirer ces odeurs de changement qui subrepticement pour l'instant modifient l'air que nous respirons.

Tout d'abord cette reconnaissance de nos provinces du Sud par les États-Unis : c'est tout un contexte régional, tout un panorama géopolitique qui s'en trouvent chamboulés, notre pays grâce à la persévérance et la stratégie patiente de notre Roi vient de remporter une sacrée victoire.

Une victoire sur tous ceux qui depuis si longtemps veulent faire de notre Sahara notre talon d'Achille.

Le peuple non seulement à l'intérieur du Royaume mais aussi nos compatriotes de l'étranger a savouré et fêté l'événement à sa juste valeur, et si par le plus grand des hasards certains doutaient de l'ampleur du séisme, il suffit de voir la rage qui s'est emparée du régime algérien -qui a complètement perdu toute mesure- ou encore l'état d'hébété dans lequel se trouvent les mercenaires du polsario, pour comprendre l'importance de cette page d'histoire qui s'écrit.

Après tant d'années, tant de sacrifices, nous voyons notre identité saharienne, l'entière de notre territoire reconnues par la 1ère puissance mondiale !

Ensuite, dans ce tour d'horizon des bouleversements que nous vivons, vient bien évidemment la reprise des contacts diplomatiques et des liens avec Israël. Certains s'évertuent à employer le mot «normalisation», en fait ce n'est pas le terme approprié.

Les relations entre le Maroc et Israël ont existé bien avant, et même si elles ont connu un coup de frein officiel, comment croire que le Maroc pouvait minorer les liens qui l'unissent à près de 1 million de ses

ressortissants, ces Israéliens d'origine marocaine dont l'amour, la fidélité, la proximité avec leur pays d'origine sont plus forts que tout.

Certains -qui se trompent de combat, de bonne foi ou pour d'autres intérêts- auraient aimé voir le peuple marocain désavouer cette reprise des liens, voire manifester un mécontentement, or force est de constater que seules quelques dizaines de personnes -plus du tout en phase avec l'époque actuelle- ont voulu protester, notamment en faisant croire qu'il s'agirait là d'un «lâchage des Palestiniens», alors qu'en fait il s'agit d'un pas décisif vers la paix. La majorité des Marocains a réagi favorablement à ces retrouvailles avec nos compatriotes juifs vivant en Israël, notamment -et c'est bien évidemment un fait majeur- les nouvelles générations.

Et tous les bénéfices de cette «reconnaissance» ne sont pas encore perceptibles, la population saura encore mieux apprécier le geste quand

les retombées humaines, économiques, touristiques... vont se révéler concrètement. Sur le plan interne, des modifications importantes sont en train de modifier notre société,

je commencerais par la jeunesse, chaque semaine dans ce rendez-vous que m'offre cette chronique avec vous je m'efforce de vous faire ressentir ce que je vis, ce que je perçois sur le terrain.

Il ne se passe pas un moment où je ne vous parle de nos jeunes, eh bien, en cette fin d'année 2020, en cette fin d'année si difficile, je pense pouvoir dire que notre jeunesse est sortie de son cocon,

tout comme la chenille qui devient papillon, nos jeunes sont devenus une belle et énergique génération de «motivés».

Ils sont en train de prendre les commandes de leurs vies et petit à petit de «la vie de la Cité»...

croquez-moi, ceux qui n'ont pas encore pris conscience de cela seront les grands perdants de la transformation, notamment les élus et ces agents d'autorité «mokkadeems, khalifas ou caïds» qui croient pouvoir continuer à pratiquer la hogra avec la jeunesse.

Dieu merci une nouvelle génération d'agents d'autorité en particulier les walis et les gouverneurs est apparue, qui a saisi les enjeux et se place dans une stratégie intelligente de collaboration et de partenariat.

Je terminerai enfin par une catégorie de personnes dont on parle peu : les «étrangers» qui vivent sur notre sol, que je préfère appeler Marocains de cœur, jusqu'à il y a peu la plupart d'entre eux n'avaient pas la visibilité qu'ils ont à présent -ou alors une visibilité différente- avec la pandémie, avec le confinement les choses ont changé : nombre d'entre eux se sont impliqués concrètement, sur le terrain, dans des actions de solidarité, des opérations humanitaires, dans des activités de proximité.

Comme si des réserves mutuelles étaient tombées, des barrières se sont évanouies et des passerelles se sont créées : les Marocains de cœur sont partie intégrante de notre société : ce nouveau Maroc qui s'annonce, c'est nous tous.

Tous ensemble !

Il suffit de voir la rage qui s'est emparée du régime algérien -qui a complètement perdu toute mesure- ou encore l'état d'hébété dans lequel se trouvent les mercenaires du polsario, pour comprendre l'importance de cette page d'histoire qui s'écrit.

**DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS
AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER**

gamme antisepsie par **nectarome**

GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES
50 ML À 25 L

SAVON ANTIBACTÉRIEN

**DÉSINFECTANTS DE SURFACE PROS
ET PRODUIT PÉDILUVE**

service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

Appels d'offres et annonces légales

«ALM PUBLISHING» S.A

**SOCIÉTÉ ANONYME
À DIRECTOIRE ET À
CONSEIL DE
SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE
30.000.000 DE
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL: RUE
BASSATINE, IMMEUBLE
N° 20-26, 5ÈME ÉTAGE
CASABLANCA
RC N° 112.603
RENOUVELLEMENT
DU MANDAT DES
MEMBRES
DU CONSEIL DE SUR-
VEILLANCE
ET DU DIRECTOIRE.**

I/Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 02 mars 2020, les actionnaires de la société «ALM PUBLISHING», société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance ont décidé de renouveler, pour une durée de 6 années, le mandat des membres composant le conseil de surveillance, savoir:

- Mme Saida AL ARJOUN,
- M. Khalid BAZID,
- La Sté «AKWA GROUP» S.A, représentée par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI,
- La Sté «CHARACTERES» S.A représentée par M. Youssef GUENNOUN,
- La Sté « OMNIUM INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE » « OMICI » S.A, représentée par Mme Khadija AMHAL.

II/ Le conseil de surveillance en date du 02 mars 2020, a:

- confirmé M. Khalid BAZID dans ses fonctions de Président du conseil de surveillance,
- décidé de renouveler, pour une durée de 6 années, le mandat des membres du Directoire, savoir: Mme. Ilham MELK et M. Saâd BENMANSOUR,

- confirmé également dans ses fonctions de Président du Directoire M. Saâd BENMANSOUR.

I/I/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15

décembre 2020, sous le n° 757493.

Pour extrait et mention

**« GROUPE SCOLAIRE
LES PIONNIERS DU
SAVOIR PRIVE »SARL
ENSEIGNEMENT PRIVE
PRESCOLAIRE PRI-
MAIRE ET COLLEGIAL
N° 55 BD ZERKTOUNI
ESPACE ZERKTOUNI,
1ER ETAGE, Q.H,
-CASABLANCA-
AVIS DE
CONSTITUTION D
E SOCIÉTÉ**

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 22 Octobre 2020, Avis est donné, pour la constitution d'une Société A Responsabilité Limitée (SARL) dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «GROUPE SCOLAIRE LES PIONNIERS DU SAVOIR PRIVE»

Siege social: N°55, BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI, 1ER Etage, Q.H - Casablanca.

Objet:

- L'enseignement privé préscolaire, primaire, collège, Lycée et classes préparatoires.

- L'enseignement des langues, soutien scolaires et les activités d'éveil.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Casablanca.

Capital social: Cent mille (100 000 dhs) Dirhams. PARTS SOCIALES:

Le capital social s'élève à cent milles (100 000 Dhs) Dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) Dhs chacune, souscrites en totalité et intégralement libérés et attribués aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir:

GROUPE SCOLAIRE SANABIL AL MADINA PRIVE SARL, à concurrence de Neuf Cent Cinquante (950) parts.

Mr. RERHAYE MOHAMED RAID, à concurrence de Cinquante (50) parts.

Total égal au nombre de parts composant le

capital social, soit 1000 (Mille) parts.

Année sociale: Du 1er janvier au 31 décembre. Gérance: Est nommés gérant pour une durée indéterminée:

- Mr. RERHAYE MOHAMED RAID, de nationalité Marocaine, Titulaire de la CIN N° A331620, demeurant à Rabat, 3 Rue Ahmed Al Bidaoui Lot Akil Souissi. La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous n°482803 le 14 Décembre 2020.

**OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE DE
L'EAU POTABLE
BRANCHE ELECTRICITE
DIRECTION REGIONALE
DISTRIBUTION
CASABLANCA
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS
- N° DC1110998,
DC2111171 ET DC111745
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Régionale Distribution Casablanca de l'ONEE-Branche Electricité, sise à [Bd Ahl Loughlam, BP 2590 Sidi Moumen - Casablanca] lance les appels d'offres suivants:

AO n°DC1110998

Objet de l'Appel d'Offres: Elagage des arbres avoisinants les lignes aériennes HTA relevant de la Direction Provinciale Distribution Settat Estimation du coût en DH/TVAC: 96 000,00 Montant du Cautionnement provisoire [ou son équivalent en devise librement convertible]: Dispensé

AO n°DC2111171

Objet de l'Appel d'Offres: Fourniture et livraison de différents types de câbles électriques distribution HTA, pour le compte de la DR Casablanca Estimation du coût en DH/TVAC: 487 000,00 Montant du Cautionnement provisoire [ou son équivalent en devise librement convertible]: Dispensé

AO n°DC111745

Objet de l'Appel d'Offres:

Prestations de vérification, recharges et ré-épreuve des extincteurs installés aux sites d'exploitations relevant de la Direction Régionale Distribution Casablanca Estimation du coût en DH/TVAC: 45 000,00 Montant du Cautionnement provisoire [ou son équivalent en devise librement convertible]: Dispensé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Les dossiers de consultation peuvent être retirés gratuitement au Bureau de retrait relevant du Service AGS relevant de la Direction Régionale Distribution Casablanca [à l'adresse précitée]. Comme ils sont consultables et téléchargeables sur:

- le Portail Marocain des Marchés Publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>
- le site web de l'ONEE

- Branche Electricité: <http://www.one.ma> rubrique « fournisseurs ».

En cas d'envoi des dossiers de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Distribution Casablanca [Bd Ahl Loughlam, BP 2590 Sidi Moumen - Casablanca] avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit déposés contre récépissé au Bureaux de dépôt des offres relevant du Service AGS relevant

de la Direction Régionale Distribution Casablanca avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Le dépôt des échantillons est non prévu.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 14/01/2021 à 10h30 (heure marocaine), aux bureaux de la Direction Régionale Distribution Casablanca - [Bd Ahl Loughlam, BP 2590 Sidi Moumen - Casablanca].

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDAOUTANANE
CONSEIL
PREFECTORAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07/2020/BP**

Le 12 Janvier 2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: TRAVAUX D' EQUIPEMENT DES PUITES EN SYSTEME DE POMPAGE D'EAU POTABLE EN PANNEAUX SOLAIRES AUX DOUARS: ADOUZ A LA COMMUNE DE TAGHAZOUT, ZENTOU A LA COMMUNE DE TADRART - PREFECTURE AGADIR IDA OUTANANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) Le Montant du cautionnement provisoire est de: VIGNT Mille Dirhams (20 000.00DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: DEUX CENT SOIXANTE

MILLE DEUX CENT VIGHT DIRHAMS TTC 260.220,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC
TANGER MED ZONES
DEUXIÈME
PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II
FINANCE PAR LES
ETATS UNIS D'AMÉRIQUES A TRAVERS
MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION
FONDS DES ZONES
INDUSTRIELLES
DURABLES « FONZID »
AVIS D'ANNULATION
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° TP_
AO_01_20
TRAVAUX
D'EQUIPEMENT VRD DE
LA 4ÈME TRANCHE
DE LA ZONE
INDUSTRIELLE
TETOUAN PARK
LOT N° 1 - TERRASSEMENTS GENERAUX,
OUVRAGES
DE SOUTÈNEMENT,
VOIRIE**

ET ASSAINISSEMENT

La société Tanger Med Zones (TMZ) informe que l'appel d'offres n° TP_AO_01_20 relatif aux travaux susvisés est annulé et sera relancé incessamment.

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°185/2020

Le 21 Janvier 2021 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Travaux de Construction de l'Institut Spécialisé des Technologies Appliquées du BTP à MARTIL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent quatre-vingt-dix mille Dirhams (190000.00 DH).

L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Douze millions deux cent quatre-vingt mille deux cents Dirhams (12 280 200,00 DH) en TTC. Une réunion d'information, au profit des concurrents, aura lieu à la Direction du patrimoine, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, en date du 02 Janvier 2021 à 11 Heures.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 190/2020

Le 19 Janvier 2021 à 10 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale, ayant pour objet: Etudes Architecturales et la Conduite des Travaux d'extension de l'Institut National du Cheval Prince Héritier Moulay El Hassan dar Es-Salaam Rabat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: Neuf millions huit cent soixante-dix-sept mille quatre cents Dirhams en Hors Taxes (9 877 400,00 DH/HT) Une visite des lieux obligatoire, sera organisée le 31 Décembre 2020 à 11 Heures. L'Institut National du Cheval Prince Héritier Moulay El Hassan dar Es-Salaam Rabat. Concernant la consultation architecturale Relative aux Etudes Architecturales et la Conduite des Travaux d'extension de l'Institut National du Cheval Prince Héritier Moulay El Hassan dar Es-Salaam Rabat.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les architectes peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du règlement de la consultation architecturale.

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 191/2020

Le 19 Janvier 2021 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Contrôle et Optimisation des études techniques et suivi des travaux d'extension de l'Institut National du cheval prince Héritier Moulay El Hassan DAR Es-Salam - Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille Dirhams (2000.00 DH).

L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent vingt mille Dirhams (120000,00DH) en TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvi-

sionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 192/2020

Le 19 Janvier 2021 à 11 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet études techniques et suivi des travaux d'extension de l'Institut National du cheval prince Héritier Moulay El Hassan DAR Es-Salam - Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Trois mille Dirhams (3000.00 DH).

L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent mille Dirhams (300000,00DH) en TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°195/2020

Le 14 Janvier 2021 à 11 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région MARRAKECH-SAFI à MARRAKECH (TAMEN-SOURT).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix-neuf mille Dirhams (19 000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un million deux cent quatre-vingt-dix mille cent cinquante-six Dirhams (1 290 156,00DH) en TTC. Une réunion d'information, au profit des concurrents, aura lieu à la Direction du patrimoine, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, en date du 02 Janvier 2021 à 11 Heures. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des

marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°196/2020**

Le 12 Janvier 2021 à 11 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet études techniques et suivi des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région MARRAKECH-SAFI à MARRAKECH (TAMEN-SOURT).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Tra-

vail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre-vingt mille Dirhams (80 000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq millions cinq cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-quatre Dirhams et quarante centimes (5 529 254,40 DH) en TTC. Une réunion d'information, au profit des concurrents, aura lieu à la Direction du patrimoine, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, en date du 03 Janvier 2021 à 15 Heures.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°197/2020**

Le 14 Janvier 2021 à 12 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région DAKHLA OUED DAHAB à DAKHLA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille Dirhams (8000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent quarante-quatre mille sept cent quarante Dirhams (544740,00DH) en TTC. Une réunion d'information, au profit des concurrents, aura lieu à la Direction du patrimoine, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, en date du 02 Janvier 2021 à 15 Heures.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°198/2020**

Le 12 Janvier 2021 à 12 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet études techniques et suivi des Travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région DAKHLA-OUED DAHAB à DAKHLA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO

n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente-cinq mille Dirhams (35000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux millions trois cent trente-quatre mille six cents Dirhams (2 334 600,00 DH) en TTC. Une réunion d'information, au profit des concurrents, aura lieu à la Direction du patrimoine, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, en date du 03 Janvier 2021 à 11 Heures. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr -

Étage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -

Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma